

Mise en place du protocole "Gomphes de Loire" en région Pays de la Loire *Saison 2017*



- Opération coordonnée sur **70 mailles**, à répartir sur la portion de Loire régionale favorable (environ 110 km de longueur de thalweg, entre Montsoreau-49 et Le Cellier-44)

organisme	nb de mailles suivies	secteur régional visé	Référent
Conservatoire d'Espaces Naturels	15	Totalité de l'aire régionale	D. Lafage
CPIE Loire Anjou	10	En aval d'Angers (de préférence)	J. Tourneur / P. Chasseloup
GRETIA	6	Totalité de l'aire régionale	F. Herbrecht / E. Iorio
Groupe Naturaliste de Loire-Atlantique	4	Loire-Atlantique	S. Reeber / P. Trécul
LPO 49	8	Maine-et-Loire (de préf. en amont d'Angers)	B. Même-Lafond
Mairie de Chalonnes-sur-Loire	2	territoire communal	D. Angot
PNR Loire-Anjou-Touraine	3	territoire du PNR (Saumurois, notamment)	L. Stanicka
THEMA-Environnement	20	secteur aval : Montjean à Champtoceaux	F. Rose
total	70 mailles		

- **Sources de financements variées :**

- *associations (GRETIA, CEN, LPO49, GNLA, CPIE LA) : AELB + autofinancement*
- *commune de Chalonnnes : financements propres (Atlas de Biodiversité Communale)*
- *PNR LAT : financements propres (+ Natura 2000 ?)*
- *THEMA-Environnement : étude dans le cadre des travaux de restauration de la Loire (Voies Navigables de France)*

Coordination et synthèse au niveau régional : GRETIA, dans le cadre de la déclinaison du PNAO

Pour tout renseignement complémentaire :

Franck HERBRECHT (f.herbrecht@gretia.org) / 06 76 06 51 77

Merci de votre attention *(et merci à Denis, ambassadeur d'un jour !)*...